

# L'ABSENTEISME RESTE ELEVE MAIS A DIMINUE EN 2023

Après une hausse en 2022, le taux d'absentéisme régresse en 2023 pour s'établir à 5,17 %. Mais il « reste à un niveau élevé » tempère Apicil dans un rapport de vendredi dernier. La part des salariés ayant eu au moins un arrêt de travail retrouve quant à elle son niveau d'il y a deux ans, avec toujours une forte prédominance des arrêts pour maladie.

Selon Thomas Perrin, directeur général adjoint services chez Apicil, groupe de protection sociale, "l'absentéisme en entreprise est un phénomène qui suscite une attention croissante en France, reflétant les profondes mutations du monde du travail". Afin justement d'en décrypter les tendances et les causes, son groupe a fait paraître jeudi la 3e édition de son Observatoire des arrêts de travail. Un taux d'absentéisme qui passe de 5,76 % en 2022 à 5,17 % en 2023, cela pourrait sembler positif. Mais au global c'est +0,17 point en deux ans, avec quelques signaux inquiétants : la durée des absences s'allonge, les maladies professionnelles et le temps partiels thérapeutiques justifient de plus en plus d'arrêts, et certains secteurs d'activité sont qualifiés de "sinistrés".

### Un absentéisme très inégalement réparti, avec toujours les mêmes populations à risque

Le taux d'absentéisme a perdu 0,59 point en un an et la part des salariés ayant eu au moins un arrêt de travail a chuté (27,46 % en 2023, soit -7,67 points en un an). Il n'en demeure pas moins que les populations traditionnellement les plus à risque sont toujours nettement plus impactées, d'où un appel d'Apicil à "mener des actions de sensibilisation et de prévention ciblées". Les taux l'absentéisme les plus élevés se retrouvent ainsi encore en 2023 chez les femmes (5,95 %), les seniors (6,09 % pour les 50-59 ans), les salariés ayant une ancienneté supérieure à 10 ans (6,02 %), les ouvriers (8,07 %), et dans certains secteurs comme la santé, l'économie sociale et l'éducation (6,79 %). Ce sont ces mêmes catégories qui connaissent les plus longues durées d'absence, jusqu'à 35,66 jours en moyenne pour les plus de 60 ans.

"Un autre signal à prendre en compte concerne la population des jeunes salariés", pointe le rapport. La part des 30 et 39 ans ayant eu au moins un arrêt (30,46 %), certes en diminution (-8,42 points), est en effet supérieure à celle de toutes les autres tranches d'âge. La raison ? "Depuis les trois dernières années, la cellule médicale d'Apicil constate une représentation de plus en plus significative des jeunes actifs en arrêt pour dépression ou burn-out. La tranche des 30-39 ans est particulièrement touchée par les pathologies psychiques, leur proportion passant de 24 % en 2021 à 27 % en 2023".

## Davantage d'arrêts de plus de 30 jours et de micro-absentéisme

La durée des arrêts de travail s'allonge, avec une moyenne de 23,7 jours en 2023 contre 22,17 jours en 2022. C'est une hausse non négligeable en un an (+7,09 %), mais une baisse significative sur deux ans (-14,63 %). Les arrêts de 3 à 7 jours sont les plus fréquents (34,22 %). Cependant, si leur part recule par rapport à 2022 (-2,51 points), ce n'est pas le cas pour les arrêts de plus de 30 jours (+1,68 point pour ceux compris entre 31 et 90 jours, +0,91 point pour ceux de plus de 90 jours). La part du micro-absentéisme augmente également (+5,21 points pour les arrêts de moins de 3 jours), "un signal préoccupant dans un contexte d'évolution du rapport au travail " qui passe souvent inaperçu dans les entreprises. "Le suivi du micro-absentéisme peut être plus difficile en raison de son caractère sporadique et de sa fréquence élevée, rendant la collecte de données et l'analyse plus complexes. Néanmoins, il constitue un indicateur important de la santé au travail et de l'engagement des collaborateurs".

# Une recrudescence des maladies professionnelles et des temps partiels thérapeutiques

Quelles causes aux arrêts de travail ? La maladie justifie toujours l'immense majorité des arrêts (89 %). Une proportion qui diminue (-3 points par rapport à 2022) "au profit des maladies professionnelles qui repartent légèrement à la hausse, et des temps partiels thérapeutiques en constante augmentation depuis trois ans". Le mi-temps thérapeutique représente en 2023 4,59 % des arrêts (+1,49 point), 0,31% (+0,08 point) pour les maladies professionnelles. Cette dernière part peut sembler minime mais les maladies professionnelles restent le motif qui engendre les arrêts les plus longs (86,20 jours en moyenne en 2023, contre 21,83 jours pour la maladie). "Les troubles musculosquelettiques représentaient toujours la grande majorité de ces sinistres, avec 38 286 maladies professionnelles prises en charge. En outre, 1 814 maladies professionnelles relèvent de maladies psychiques, en augmentation régulière". Des points de vigilance pour les entreprises donc, avec "un fort enjeu de prévention".

Elise Drutinus

#### **Documents joints**

Observatoire des arrêts de travail (groupe Apicil)

Source Actuel rh - juillet 2024